

PRÉFET DE L'OISE

Direction départementale
des Territoires

Service de l'Eau,
de l'Environnement
et de la Forêt

Bureau Politique et Police
de l'Eau

N° Référence : RF/FM n° 260

Vos références :

Pièces jointes :

Affaire suivie par : Raymond FATOUX

raymond.fatoux@oise.gouv.fr

Téléphone : 03 44 06 50 88- Télécopie : 03 44 06 50 24

Objet : dossier de déclaration instruit au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6
du code de l'environnement : restauration des ouvrages en pierre de taille des
berges et exutoires étang de la Loge
dossier n° 60-2015-00001

Notification de décision avant échéance

Beauvais, le 4 mars 2015

Institut de France – Domaine de Chantilly

17 rue du Connétable

60 500 CHANTILLY

Monsieur,

Vous avez déposé le 6 janvier 2015 un dossier de déclaration concernant :

**la restauration des ouvrages en pierre de taille des berges et exutoires de l'étang de
la Loge sur la commune de Coye-la-Forêt**

dossier enregistré sous le numéro : **60-2015-00001**.

J'ai l'honneur de vous informer qu'après instruction, votre dossier est complet et régulier et que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. Néanmoins l'entreprise exécutant les travaux devra nous informer sur les systèmes mis en place pour éviter la pollution du milieu par les eaux d'exhaure (estimation grossière des volumes et de la qualité des rejets, temps de décantation nécessaire avant rejet, plan des installations...).

De plus, le dossier prévoit un suivi régulier de la qualité des eaux en aval du chantier pour assurer la préservation de la faune aquatique. Il paraît nécessaire de préciser préalablement les modalités de réalisation de ce suivi (nature et fréquence), ainsi que les mesures de réduction des impacts en cas d'incidents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Responsable de la Cellule
Police de l'Eau



Thomas LANDORIQUE